A L’attention du propriétaire/gérant de la pharmacie  
  
Monsieur, Madame,  
  
Client régulier de votre pharmacie située à (Ville), j’ai pu constater en date du xx/xx/202x la présence dans vos rayons de produits à base de cartilage de requin (Produit X marque XX).  
  
La plupart des requins sont à ce jour gravement menacés d’extinction, à tel point que beaucoup d’espèces de requins sont désormais protégées par des conventions internationales.  
  
Si toutes les espèces de requins ne sont pas encore protégées par la communauté internationale, toutes sont en revanche en danger à plus ou moins long terme, et partout on constate une diminution inquiétante de leurs effectifs : chaque année ce sont des millions de requins qui disparaissent, pêchés pour leurs ailerons, leur chair, ou les produits pharmaceutiques dérivés.  
  
Par la pression que nous exerçons sur l’écosystème marin (sur-pêche, augmentation des activités nautiques - commerciales ou de loisir, pollution, etc.) nous réduisons chaque année drastiquement et de manière inquiétante les ressources marines, et les populations de requins notamment.  
  
Or, les requins, en tant que « supers prédateurs », participent pleinement au bon équilibre des océans et sont un maillon essentiel de la chaîne alimentaire marine, et la bonne santé des mers est primordiale pour l’ensemble de la vie sur terre.  
  
Le cartilage de requin est commercialisé pour ses prétendues vertus sur les articulations humaines, alors qu’il existe des solutions végétales, la plupart du temps de production locale, dont l’efficacité est avérée et les propriétés identiques, mais qui ne nuisent pas à l’écosystème marin.  
D’ailleurs, vous proposez également certains de ces produits dans votre pharmacie.  
  
Je suis convaincu que votre démarche commerciale, en tant que distributeurs de produits de bien-être et de santé, s’inscrit dans une logique de respect du vivant et de la biodiversité, c’est pourquoi je vous demande, dans un esprit de cohérence, de bien vouloir retirer de la vente ces produits à base de requins, et de ne plus les commercialiser à l’avenir.  
  
Certains que vous serez convaincus du bien-fondé de ma demande, je vous prie d’agréer, Monsieur/ Madame, l’assurance de ma considération distinguée.